

Avis à la population d'Echarlens

Horaire de l'administration communale

Lundi	après-midi	14h.00 à 18h.00
Mercredi	matin	08h.00 à 12h.00
Vendredi	après-midi	14h.00 à 17h.00

☎ 026 915.20.20 Fax : 026 915.36.20 email : commune@echarlens.ch

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune www.echarlens.ch sur lequel vous trouverez toutes les informations utiles et liées à la commune.

Nouvelle organisation du Conseil communal

<u>Nom et Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Dicastères</u>
Pasquier Claude	Syndic	Administration générale finances
Gremaud Antoine	Vice syndic	Bâtiments, routes, déchetterie, endiguement, forêts
Marchon Patricia	Conseillère communale	Affaires sociales, cimetière, sports, tourisme, service du feu, protection civile
Gapany Olivier	Conseiller communal	Epuration, constructions, aménagement du territoire
Studer Alain	Conseiller communal	Adduction d'eau, écoles, agriculture, parchets communaux, alpages

Le Conseil communal

Avril 2007